

Inscriptions en ligne
www.enact-angers.cnfpt.fr

Renseignements auprès de :

sandie.cahier@cnfpt.fr, assistante
Tél. : 02 41 22 41 41

corinne.lovi@cnfpt.fr, conseiller formation
Tél. : 02 41 22 41 57

laurent.sochard@cnfpt.fr, conseiller formation
Tél. : 02 41 22 41 37

Public :

Ce séminaire est destiné
aux directeurs et aux cadres des MDPH
et des services PA-PH des départements

Prise en charge financière

Dans le cadre de la convention signée entre le CNFPT et la CNSA, l'inscription au séminaire est prise en charge par le CNFPT quel que soit le statut du participant.

L'inscription comprend la participation à la journée et le déjeuner du 22 avril.

Les frais d'hébergement et de déplacement restent à la charge des participants.

Possibilité d'hébergement à l'ENACT sous réserve de chambres disponibles (nuitée à 40 €), contacter julie.brunat@cnfpt.fr Tél. : 02 41 22 41 11

Se rendre à l'ENACT

En voiture :

Lorsque vous êtes sur l'autoroute **A11 NANTES-PARIS**,
Suivre « Angers Centre »,
Sortir à Belle Beille Angers technopole université.
L'ENACT se trouve au 1er feu sur votre droite.

Par l'autoroute **A11 PARIS-NANTES**,
sortir à « Angers Centre »,
passer par les voies sur berges
puis sortir à Angers technopole, université, ENACT
puis au 1er feu sur votre droite

Depuis la gare SNCF :

Ligne de bus **Ligne 6** Direction Val de Maine - Bouchemaine
départ Papin Bd du Roi René ; arrivée arrêt « La Barre » ou
« CNFPT » (durée du trajet gare école : environ 20 mn)

**Découvrez l'ensemble de nos formations
et services sur le site Internet de l'ENACT**

CNFPT- ENACT
Rue du Nid de Pie - BP 62020
49016 ANGERS cedex
Téléphone : 02 41 22 41 22
Télécopie : 02 41 22 41 78

Former
tout au long de la vie
les cadres territoriaux

**Les MDPH, acteurs stratégiques de la
coordination territoriale :**
*pour une cohérence entre les projets
de vie des personnes en situation de
handicap et le projet de territoire*

Enact d'Angers
22 avril 2010

La formation développe vos talents

Des cinq grandes missions confiées par la loi du 11 février 2005 aux MDPH, les trois premières sur la gestion des services aux usagers, l'évaluation des besoins de la personne, l'accès à la PCH ont été développés. En revanche, où en est-on de la mission de coordination territoriale et d'éclairage des schémas départementaux et de leur suivi pour une mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap ?

Les projets de vie sont un formidable repérage des besoins d'un territoire : comment valoriser ces données, contribuer à l'observation sociale, et à la construction d'une réponse coordonnée, en termes de développements de services, d'accès à l'emploi, d'offres en établissement ?

L'ENACT propose aux directeurs et aux cadres des MDPH et des services PA/PH des départements, partenaires naturels sur ces questions, d'avoir une réflexion commune sur les enjeux et un échange d'expériences pour initier un repérage de leurs besoins ultérieurs.

Les MDPH, acteurs stratégiques de la coordination territoriale :

pour une cohérence entre les projets de vie des personnes en situation de handicap et le projet de territoire

9 h 30 - 10 h 00 : *Eléments de contexte (législatif et institutionnel) et regard de la CNSA sur la problématique*

Jean-Louis LOIRAT, Directeur délégué aux partenariats et aux projets - Direction de la compensation - CNSA

10 h 15 - 10 h 45 : *Des projets de vie au projet de territoire,*
Nathalie BLANCHARD, Géronto Clef, Centre Languedocien d'étude et de formation en gérontologie

10 h 45 – 11 h 15 : *Dispositif des MAIA, présentation du concept de défragmentation et cohérence des acteurs*
Intervenant : chargé de mission CNSA

11 h 15 – 11 h 45 : *La nécessaire coordination des acteurs pour la mise en œuvre du projet de vie et l'alimentation du schéma départemental. Point de vue d'une association d'usagers gestionnaires d'établissements*

Denis LEGAY, président association ALPHA

11 h 45 - 12 h 30 : *Présentation des ateliers*
Présentation des problématiques et des expériences qui serviront de support à la discussion en ateliers (15 minutes par thème).
Les participants choisiront leur atelier avant le déjeuner.

Atelier 1 *Le partenariat au service de l'observation -*
Charte de partenariat sur l'observation sociale des personnes handicapées en Ardèche
Jean-Michel Rivoire, directeur MDPH de l'Ardèche

Atelier 2 *La coordination des acteurs autour du projet de vie*
Présentation du programme RECORD : Réseau de Ressources Coordonnées pour l'intégration des personnes en situation de handicap
Charles Dubourg, Optim Ressources

Atelier 3 *De la coordination des pratiques à la convergence des politiques : les MDA*
Loïc Delachaux, directeur de la Solidarité Départementale et directeur de la MDPH du Cantal
Nathalie Marrien, directrice de l'Autonomie - directrice de la MDPH de la Corrèze

14 h 00 – 16 h 00 Ateliers : Echanges de pratiques à partir des expériences présentées

16 h 00 – 16 h 30 - Table ronde : perspectives de développement des projets et d'accompagnement par le CNFPT